

CERTIFICAT DU DEPOSITAIRE

Société par Actions Simplifiées (SAS) en formation

Je soussignée : Elise DEBON,

Agissant au nom du Crédit Coopératif,

En tant que Directrice du Centre d'Affaires de Convention,

Ladite banque dépositaire des fonds versés en vue de la constitution, de la société par actions simplifiée dont la dénomination sociale est A3M ASSOCIES ayant son siège social au QUARTIERS DES JUVERDES-13920 ST MITRE LES REMPARTS et dont le capital social est fixé à 1 000 euros, divisé en 1 000 actions de valeur nominale de 1 euro chacune.

Vu les dispositions des articles L 227-1, L 225-3 et L 225-13 du Code de commerce,

Vu la liste des souscripteurs de la Société susvisée, établie et certifiée exacte, sincère et véritable par Monsieur Alexandre D'ESCLAIBES, fondateur, et de laquelle il ressort que les 1 000 actions de numéraire de ladite Société, représentant un montant nominal de 1 000 euros ont été souscrites et libérées à hauteur de 1 000 euros,

Constate :

- que la liste des souscripteurs annexée au présent certificat indique pour chacun d'eux le nombre d'actions souscrites et les sommes versées ;
- que les fonds versés et déposés au compte n° 08027425865 57 ouvert au nom de la société en formation correspondent à ceux énoncés par ladite liste et représente la somme de : 1 000 euros.

En cas de non immatriculation de la société, conformément aux articles L 225-11 et L 227-1 du Code de commerce, les fonds déposés sur le compte capital en vue de la constitution de la société ne peuvent être retirés par les actionnaires que dans le délai de 6 mois à compter du dépôt des statuts au greffe.

Signé électroniquement le 12/06/2024 par
Alexandre D'ESCLAIBES

 Signed with
universign

Al D'Escl

Signé électroniquement le 11/06/2024 par
Morgan Charlot

Fait à PARIS
Le 11/06/2024

